



LES CAUSSES
DU QUERCY

de **SITE**

n°19

*L'actualité Natura 2000
des Causse du Quercy*

Décembre 2025

en **SITE**



Parc
naturel
régional
des Causse
du Quercy



unesco
Géoparc mondial





Catherine Marlas
Présidente du Parc naturel régional
Géoparc mondial UNESCO
des Causses du Quercy

Les Causses du Quercy se distinguent par la richesse et la diversité de leurs milieux naturels. Sur ce territoire, la mosaïque de paysages abrite une biodiversité exceptionnelle, rare à l'échelle nationale et européenne. Cette singularité est le fruit d'un équilibre ancien entre conditions naturelles favorables et pratiques humaines adaptées, notamment l'élevage extensif qui, au fil du temps, a façonné les espaces ouverts caractéristiques du causse.

Dans le cadre de sa mission d'animation des sites Natura 2000, le Parc-Géoparc des Causses du Quercy poursuit un objectif clair : rassembler les acteurs du territoire autour d'une gestion concertée des milieux naturels. Face aux enjeux actuels de changement climatique et d'érosion de la biodiversité, il s'agit de soutenir les activités agricoles et pastorales qui participent activement au maintien de ces équilibres.

Ce bulletin met à l'honneur les prairies, véritables réservoirs de biodiversité et éléments structurants du paysage. Il illustre notamment comment la connaissance, la coopération et la valorisation des pratiques durables contribuent à préserver ce patrimoine vivant des Causses du Quercy.



Pourquoi ce dispositif ?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels protégés créé à la suite de deux directives majeures de l'Union Européenne, visant à protéger des habitats naturels et des espèces menacées, désignés par le terme habitats et espèces d'intérêt communautaire.

La déclinaison du programme en France consiste à maintenir la biodiversité existante voire à rétablir un bon fonctionnement des écosystèmes tout en respectant les exigences économiques, sociales et culturelles du territoire.

Ainsi, une large place est laissée à la discussion avec les acteurs locaux pour prendre des décisions en cohérence avec le contexte local, donner un pouvoir décisionnel à la population et garantir que les mesures de protection de la nature soient comprises et acceptées.

Le Parc-Géoparc des Causses du Quercy anime huit sites Natura 2000 de son territoire, mettant en œuvre des actions de gestion conservatoire des milieux et de sensibilisation aux enjeux écologiques, en concertation avec les élus et les acteurs locaux (agriculteurs, gestionnaires forestiers, collectivités, particuliers).

Un agriculteur ou une agricultrice ayant des parcelles incluses dans un site Natura 2000 peut s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Ces contrats, signés volontairement pour une durée de cinq ans, sont possibles sur les milieux pastoraux d'intérêt communautaire.

Ils permettent d'inciter financièrement à des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, tout en optimisant les ressources fourragères.

Des formations pour mieux comprendre les milieux agro-pastoraux

Avec la nouvelle PAC 2023-2027, la participation à une formation est devenue obligatoire pour s'engager dans une MAEC. En 2025, le Parc-Géoparc et la Chambre d'agriculture du Lot ont organisé cinq journées de formation.



Entre 2023 et 2025

79 exploitations agricoles

ont souscrit une MAEC,
soit une surface de 3 650 hectares.

En 2025

51 nouveaux
contrats
signés

2 000 hectares

de pelouses sèches, landes et prairies
d'intérêt communautaire engagés
(soit 2% du territoire du Parc-Géoparc)

La mesure la plus populaire est celle du plan
de gestion pastoral, adopté par

80 %
des agriculteurs
et représentants

94 %
des surfaces
engagées

➤ Pour commencer, les participants sont invités à participer à un jeu de cartes, présentant les milieux agro-pastoraux (pelouses sèches, landes, prairies) et les espèces qui les composent. Cette approche ludique favorise les échanges sur les différents milieux, espèces et modes de gestion. Ensuite, une naturaliste du Parc-Géoparc et un conseiller en pastoralisme de la Chambre d'agriculture présentent les diagnostics écologiques et pastoraux qui sont réalisés sur chaque exploitation avant la signature des contrats.

➤ L'après-midi se déroule sur le terrain, avec des échanges techniques sur la gestion des parcelles, le pâturage hivernal, le pâturage bovin...

Ces formations seront reconduites pour les nouveaux engagés durant l'hiver 2025-2026.

Il ne sera pas possible de signer de nouvelles MAEC sur le territoire du Parc en 2026 ni en 2027. Il faudra attendre la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune (PAC), prévue à partir de 2028, pour connaître les nouvelles modalités d'engagement.

dossier PRAIRIES



Qu'appelle-t-on une prairie ?

Les prairies sont des végétations herbacées hautes (20-60 cm) et denses, qui se caractérisent par des espèces de grande taille et par la dominance de graminées à feuilles larges (par exemple le Pâturin commun, le Dactyle aggloméré, le Fromental, ou la Houlque laineuse). Le terme de « prairies naturelles » fait référence à des prairies qui ne sont pas semées. Les espèces y poussent spontanément sous l'effet des pratiques agricoles et des conditions du milieu. Elles possèdent souvent une grande diversité floristique et faunistique.

Les prairies sont souvent issues d'un déboisement ancien de forêts feuillues. En dehors de toute fertilisation d'origine humaine, elles se développent sur des sols épais, riches et bien alimentés en eau (bas de pente, zones de dépression, bords de cours d'eau). Après plusieurs siècles d'agriculture paysanne et d'amendement organique très faible, l'Homme a aussi créé de nombreuses prairies à partir de pelouses sur des secteurs naturellement moins favorables.

Les prairies d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000

Sur les sites Natura 2000 du Parc-Géoparc des Causses du Quercy, les « prairies maigres de fauche » sont reconnues d'intérêt communautaire. On les rencontre principalement dans les fonds de vallée. Elles sont entretenues par des fauches régulières (avec enlèvement du foin), ou en régime mixte fauche/pâturage extensif, avec peu ou pas d'apports de fertilisants.

Ces prairies naturelles à fort enjeu représentent 520 ha sur l'ensemble des sites Natura 2000 du Parc-Géoparc soit seulement 2 % de la surface totale des sites Natura 2000. La moitié (260 ha) se situe sur le site « Vallées de la Rauze et du Vers ».

Des milieux vulnérables

Les prairies naturelles sont en régression en France : entre 1960 et 2020, la surface toujours en herbe en France métropolitaine a chuté de 28 %. De plus, l'état de conservation des prairies d'intérêt communautaire enregistre une tendance à la dégradation (appauvrissement du cortège floristique, développement d'espèces végétales non typiques de l'habitat initial).

Les changements de modes de production (intensification de l'exploitation, réduction de la part d'herbe dans la ration animale, ...) et le changement d'usage des terres agricoles (conversion des prairies en cultures ou en prairies temporaires) est la première cause du déclin des prairies naturelles.

La fermeture naturelle des milieux par suite de déprise agricole et d'abandon de pratiques agricoles est également responsable de la disparition de prairies.



Certaines peuvent abriter des espèces remarquables ; pour la flore on peut citer le Narcisse des poètes, et pour la faune le Cuivré des marais, un papillon d'intérêt communautaire.

> Espèces ou habitats d'intérêt communautaire

Considérés comme les plus menacés, vulnérables et rares mais aussi les plus endémiques à l'échelle européenne, ils bénéficient de mesures de conservation et d'évaluations régulières.



Biodiversité

Régulation

Les prairies naturelles, un atout pour notre territoire

Issues du travail des agriculteurs qui contribuent à leur entretien, les prairies naturelles nous rendent différents services écosystémiques, un ensemble de bénéfices que nous retirons de leur présence et leur bon fonctionnement.



Production



Apport culturel



LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES PRAIRIES

Services de production

Ils répondent à des besoins directs pour la société : produits issus de l'élevage (viande) et de la cueillette (champignons par exemple) production de miel, de nourriture animale (foin). Il s'agit de la fonction de base des prairies, valorisée dans le système économique actuel. La volonté d'optimiser cette fonction (fertilisation, semis) peut appauvrir l'écosystème prairial, et ainsi réduire sa capacité à rendre les autres services, qui ont également leur importance.



Services de régulation

Ils regroupent les processus naturels qui permettent le maintien de conditions environnementales stables et saines. Ainsi, les prairies naturelles contribuent :

À la fixation et au stockage de carbone : le sol d'une prairie permanente (non labourée) est susceptible de stocker 70 tonnes de CO_2 /ha (43 pour le sol d'une terre arable). Ces données sont à pondérer par la production de méthane liée à l'élevage : on parle de puits modéré.

À la régulation hydrique et la qualité des eaux : les prairies de fonds de vallée jouent un rôle parfois très important dans l'infiltration des eaux pluviales, freinant ainsi l'érosion des sols.

Faisant office d'éponges, elles permettent également un étalement du débit des eaux de ruissellement, atténuant les crues et donc le risque d'inondation en aval des bassins versants.

En séquestrant ou en transformant les éléments nutritifs en excès, les particules fines ainsi que certains polluants par des processus physiques, chimiques et biologiques, les prairies jouent un rôle important dans la régulation de la qualité des eaux.

À la pollinisation : la présence de nombreuses plantes nectarifères dans les prairies naturelles permet le maintien d'un cortège de pollinisateurs (abeilles sauvages, bourdons, papillons) essentiels à la productivité agricole.

Services culturels

Ils apportent des bénéfices immatériels (culturels, récréatifs, pédagogiques) : ainsi les prairies participent à l'identité paysagère et culturelle du territoire des Causses du Quercy. Elles peuvent être un support pédagogique pour la découverte de la nature et sont aussi des lieux d'émerveillement, par leur diversité d'espèces de flore et de faune.



Services de soutien

Ils créent les conditions de base au développement de la vie sur Terre et sont nécessaires à la production des autres services. Ainsi, ces bénéfices n'apparaissent qu'à long terme, mais sont indispensables.

Les prairies contribuent à la formation et au maintien des sols : l'important développement racinaire stabilise le sol et favorise la circulation de l'air, de l'eau et la vie microbienne. L'activité de la faune et des microorganismes du sol décompose la litière végétale et enrichit le sol en humus.

Le maintien de la biodiversité est également un **service de soutien** primordial : en effet les prairies offrent habitat et ressources pour un large panel d'espèces (faune et flore) qui vont contribuer à l'ensemble des autres services écosystémiques. La diversité des espèces permet une meilleure résilience face à un aléa (ex : sécheresse) : si une espèce ou un groupe d'espèces est en régression face à cet événement, une ou plusieurs espèces vont « prendre le relais » pour assurer le fonctionnement de l'écosystème. Or, cette richesse en espèces dépend étroitement du type de gestion de la prairie (fauche, pâture) et de l'intensité de cette gestion (nombre de fauches par an, durée du pâturage).



LES BONNES PRATIQUES POUR LA GESTION DES PRAIRIES

Les prairies naturelles sont liées de manière intrinsèque à l'activité d'élevage : en effet, en l'absence de gestion par fauche et/ou pâturage, elles évoluent plus ou moins rapidement vers des milieux de lisières puis vers la forêt.

Pour maintenir la biodiversité et la fonctionnalité des prairies, il est nécessaire de les entretenir.

Les mesures agro-environnementales (MAEC) proposées par le Parc-Géoparc aux agriculteurs dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 permettent de soutenir, au moins en partie, ces bonnes pratiques.

DES PRATIQUES VERTUEUSES PERMETTENT DE CONCILIER LA PRODUCTION DE FOURRAGE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Limiter voire éviter la fertilisation.
- Faucher tardivement peut permettre aux espèces végétales et animales d'accomplir leurs cycles reproductifs. Pour atteindre ce même objectif, il est également possible de laisser une zone de la prairie non fauchée, et de changer de zone chaque année.
- Adapter les modalités de fauche :
 - vitesse lente du tracteur (maximum 8 km/h) et hauteur de coupe suffisante (au moins 8 à 10 cm),
 - utilisation d'une barre d'effarouchement pour limiter les atteintes à la faune,
 - pas d'utilisation de groupe de fauche (un seul tracteur avec une seule faucheuse),
 - fauche centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur de la prairie) pour permettre à la faune d'échapper à la faucheuse.
- Maintenir les haies et les lisières en bordure de prairies, les arbres isolés pour conserver des habitats pour la faune, participe à la protection contre le vent et procure de l'ombrage (atout en cas de prairie pâturée).

Cette année, la **journée de formation Natura 2000** a été organisée en partenariat avec l'établissement public interdépartemental de la Dordogne (EPIDOR), structure animatrice de 6 sites Natura 2000 (dont deux sites en Occitanie) autour de la thématique « les prairies naturelles, un atout pour nos territoires ».



ATELIER NATURA 2000



La journée s'est déroulée le 7 octobre et a rassemblé 40 personnes à Lacave. Des interventions du Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et de l'Association de Développement et en Agriculture d'Oc (ADASEA.d'Oc) ont apporté un éclairage sur les enjeux écologiques liés aux prairies, les services écosystémiques rendus par ces milieux, et des informations sur les modes de gestion. Les échanges se sont poursuivis sur le terrain, avec une immersion dans la végétation des prairies environnantes, et des discussions autour de la place des prairies permanentes et temporaires dans une exploitation agricole.

DES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES FORESTIERS ATTENTIFS AUX VIEUX ARBRES

La conservation des forêts mûres et des espèces qui leur sont inféodées est une action importante dans les sites Natura 2000. Deux formations organisées par le Parc-Géoparc, dans le cadre d'un programme commun à plusieurs Parcs du Massif central*, ont permis à des gestionnaires et des propriétaires, de se former et d'échanger sur ce sujet. Elles se sont déroulées les 6 et 26 mars à la maison du Parc-Géoparc ainsi qu'au château de Labastide-Murat et au château de Gironde, à Cours. À cette occasion, l'importance des forêts mûres, des vieux arbres et du bois mort pour la biodiversité et les moyens déployés dans les sites Natura 2000 pour les préserver ont été présentés. Les participants ont appris à mieux diagnostiquer et appréhender cette biodiversité, utile au bon fonctionnement des forêts.

Un séminaire tout public a aussi été organisé sur ce sujet par le Parc-Géoparc début juin à Caylus.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les lichens poussent très très lentement (certains moins de 1 mm par an) et peuvent mettre plusieurs années à s'établir dans de nouveaux endroits ; d'où l'importance de maintenir, dans la gestion de certains espaces, des milieux peu perturbés pendant très longtemps.

* L'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) regroupe les 11 parcs naturels régionaux et le Parc national des Cévennes situés dans le Massif central et permet de mutualiser des moyens et des compétences.

UNE CHARTE « ESCALADE » ACTUALISÉE

Exceptionnels à bien des égards, les milieux rocheux constituent des habitats particuliers, qui représentent de petites surfaces. La faune et la flore qui s'y rencontrent sont très spécialisées, adaptées à des conditions rigoureuses, voire extrêmes.



C'est notamment un lieu de nidification et de gîte pour des espèces qui y trouvent un refuge tranquille, à l'abri des prédateurs. Les parois rocheuses sont aussi convoitées, depuis quelques décennies, pour la pratique de l'escalade. Afin de concilier au mieux cette pratique et la préservation de cet habitat, le Parc-Géoparc a travaillé à l'actualisation d'une première charte, signée en 2010, associant le comité territorial de la Fédération Française de Montagne Escalade du Lot, l'État, le Département du Lot, la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Lot, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et l'Office Français de la Biodiversité.

Cette charte prévoit de diagnostiquer les habitats de certaines espèces remarquables des milieux rocheux avant tout nouvel équipement, de les préserver, et également de sensibiliser les pratiquants. Les sites Natura 2000 du Lot sont particulièrement concernés par cette charte. Avant sa signature définitive, une réflexion plus large sera engagée, de manière à ouvrir le processus à d'autres activités de pleine nature.

PROGRAMME ÉDUCATIF SUR LES HABITATS FORESTIERS NATURA 2000

En 2025, ce programme a encore eu du succès. Il a été déployé dans les écoles de Pechs-du-Vers, Aujols, Alvignac, Miers, Belfort-du-Quercy et Cambes. Ainsi les élèves de 7 classes ont pu bénéficier de cette double approche artistique et scientifique, à la découverte de la forêt.

Les enfants ont exploré en classe et dans le milieu naturel les espèces forestières au travers des œuvres d'Anne Turlais, peintre et graveur de Cabrerets, qui les a également initiés à la création artistique.

Les élèves ont aussi profité d'animations scientifiques réalisées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Lot et par l'équipe du Parc-Géoparc. La fin du programme a été célébré, avec les parents, à Saint-Cernin (Les Pechs-du-Vers).



EXPOSITION NATURA 2000 EN QUERCY

Cette exposition de 21 clichés amateurs illustre les habitats et espèces des sites Natura 2000 et met en valeur les talents du territoire.

Partie de Cénevières, elle a descendu le Lot, de mai à octobre, successivement présentée par les communes de Crégols, Saint-Martin-Labouval, Saint-Cirq-Lapopie, Bouziès, Saint-Gery/Vers et Arcambal. En 2026, elle sera exposée sur le site Natura 2000 des vallées de la Rauze et du Vers.

Communication et appropriation

Le Parc-Géoparc des Causses du Quercy mène plusieurs actions de communication autour des enjeux liés à Natura 2000, auprès de différents publics.

Animations

Etudiants

Une animatrice Natura 2000 est intervenue auprès de deux groupes d'étudiants de formations supérieures au cours de leur visite sur les sites Natura 2000 (Caniac-du-Causse et Rocamadour).

Grand public

- 5 animations sur site de découverte de la faune et/ou de la flore présentes sur les sites Natura 2000
- Projection d'un film sur les odonates à l'occasion de l'inauguration de l'expo photos Natura 2000
- Animation d'un stand d'information Natura 2000 à la journée découverte des activités de pleine nature au Liauzu

Série

« Natura 2000 à la loupe »

La collection s'enrichit avec le numéro 4 !

Le livret consacré au site « Moyenne vallée du Lot inférieure » a été édité en 2025.



Vous pouvez le retrouver au format numérique sur le site Internet, ou format papier à la maison du Parc-Géoparc, dans les communes du site Natura 2000, ou sur simple demande.

Scannez le QR Code
pour télécharger
le format numérique.



Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter.

Priscille Lombard



Dominique Rombaut



Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO
des Causses du Quercy
Les Canavals, Labastide-Murat
46240 Cœur de Causse
05 65 24 20 50
contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.org

Toutes les informations & actualités des sites
Natura 2000 du territoire du Parc-Géoparc
des Causses du Quercy
& du département du Lot sur :
reseaunatura2000lot.n2000.fr



de SITE

Le magazine d'information
sur l'actualité des sites
Natura 2000

en SITE

Directrice de la publication :
Catherine Marlas,
présidente du Parc-Géoparc

Cartes :
Geneviève Démereau,
PNRCQ (F. Daval)

Rédaction :
A. Lieurade, D. Rombaut,
L. Leverger, P. Lombard

Illustrations :
Hervé Nallet, Olivier Loir,
Eléonore Ampuy

Relecture :
A. Lieurade, A. Girou,
M. Boutin (ADASEA.d'Oc),
N. Brunet

Design graphique :
Céline Valette Graphiste

Photos :
PNRCQ (H. Menard),
Malika Turin, EPIDOR,
E. Michon, D. Rombaut

Impression :
Imprimerie Champagnac
15000 AURILLAC
Tirage : 12 000 exemplaires
ISSN : 2105-3634